



Assemblée générale

Distr. générale
11 janvier 2019

Soixante-treizième session
Point 175 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 20 décembre 2018

[sur la base du rapport de la Sixième Commission (A/73/465)]

73/214. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil international pour l'exploration de la mer

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil international pour l'exploration de la mer,

1. *Décide* d'inviter le Conseil international pour l'exploration de la mer à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

*62^e séance plénière
20 décembre 2018*

